

SUD, CGT, SU/UNSA interpellent le Président Comolet

Depuis la création de la CEIDF en 2008, nos trois organisations syndicales (CGT - SU/Unsa - **Sud**) alertent sans relâche le directoire sur la dégradation des conditions de travail de la nouvelle entité :

- Absence d'harmonisation des procédures entre les 3 ex-caisses
- Sous-effectif croissant
- Pression commerciale accrue
- Mal-être croissant des salariés

Le directoire est resté sourd. Aujourd'hui, comme c'était prévisible, le constat est accablant :

- 7 tentatives de suicide, 1 collègue ayant mis fin à ses jours
- des centaines de collègues en mobilités forcées,
- des centaines de licenciements,
- une désorganisation de l'entreprise jamais égalée.

Face à l'urgence de la situation et compte tenu de l'inertie persistante du directoire, nos 3 organisations syndicales ont adressé à Bernard Comolet, Président du directoire de la CEIDF, un courrier recommandé pour lui demander de mettre en place sous quinzaine les mesures concrètes suivantes :

- ➔ **Supprimer les évaluations individualisées et quantitatives de performance**
- ➔ **Interdire les tableaux de classements individuels**
- ➔ **Proscrire la mise en concurrence des salariés entre eux ou entre entités notamment en supprimant le « Benchmark » (outil de comparaison entre agences et/ou entre salariés), les challenges.**
- ➔ **Revenir aux objectifs collectifs**
- ➔ **Dans le cadre du projet de réorganisation de la Banque de détail renoncer à toutes les suppressions de postes. Ce projet et ses conséquences sur l'emploi aggravent considérablement les risques sur la santé des salariés concernés par une mobilité fonctionnelle.**
- ➔ **Assurer une adéquation des moyens avec la charge de travail.**
- ➔ **Régler immédiatement le cas des collègues en difficulté identifiés par la commission de suivi, la médecine du travail, la direction ou les organisations syndicales représentatives des salariés.**

Nos organisations syndicales et leurs représentants au sein des instances représentatives du personnel ont alerté à de multiples reprises le directoire concernant les risques graves sur la santé des salariés de la CEIDF. D'autres alertes ont émané de rapports d'experts ainsi que des rapports des médecins du travail. Or, depuis le rapport du Dr BARRAUD faisant état de 5 tentatives de suicide pour l'année 2010, la situation s'est considérablement aggravée.

En 2011, notre Caisse a déploré le suicide d'un salarié et récemment 2 nouvelles tentatives. Cette situation n'est pas acceptable comme ne l'est pas non plus le mal-être grandissant dans notre entreprise avec son lot de salariés sous antidépresseurs pour supporter leur quotidien de travail sans compter ceux de plus en plus nombreux arrêtés en longue maladie.

Nos 3 Organisations syndicales ont fait le constat que toutes les alertes précitées, les réunions organisées par la direction sur le sujet de la santé au travail n'ont débouché sur aucune mesure concrète de nature à mettre un terme à cette situation. Plus grave encore, le directoire s'oppose à l'initiative des CHSCT en assignant individuellement ses membres devant le tribunal le 2 décembre pour contester la désignation d'un expert chargé d'identifier les facteurs de risques pour le personnel.

A défaut de mise en place de ces mesures dans les délais impartis, nous avons informé B. Comolet de notre volonté de saisir toute administration ou toute juridiction civile ou pénale afin qu'il soit enjoint à la CEIDF de mettre en œuvre ces mesures.

**FACE A L'INERTIE DE LA DIRECTION,
RÉPONDONS PAR LA MOBILISATION DU PERSONNEL
TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS GAGNER
TOUS EN GREVE LE 2 DÉCEMBRE**

DERNIÈRE MINUTE

A peine a-t-il reçu notre courrier et notre tract d'appel à la grève que le Président Comolet a mandaté le DRHS afin qu'il nous reçoive. Nous avons demandé à B. Comolet d'être présent à la réunion.